

Montpellier, le 26 février 2008

Communiqué de presse

Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier Résultats du scrutin du 31 janvier au 20 février 2008

En application de l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2007, les élections pour renouveler les membres de la CCI de Montpellier se sont déroulées par un vote par correspondance du 30 janvier au 20 février 2008.

L'assemblée générale de la CCI comprend 50 membres répartis en 3 collèges :

- commerce : 18 membres,
- industrie : 12 membres,
- services : 20 membres.

Le dépouillement du scrutin a eu lieu en préfecture le lundi 25 février.

6 686 électeurs sur 23 395 inscrits ont participé au scrutin (taux de participation de 30,90 %).

La liste ***Réussir ensemble (union patronal CGPME - MEDEF -UPA)*** a obtenu 27 sièges, dont 17 dans le collège commerce, 10 dans le collège industrie et 0 dans le collège services.

La liste ***Renouveau CCI*** a obtenu 23 sièges, dont 1 dans le collège commerce, 2 dans le collège industrie et 20 dans le collège services.

Monsieur le Préfet installera la nouvelle Assemblée générale de la CCI de Montpellier le mardi 11 mars.